

BIRON

Le château de Brassalay



Aux X^{ème} et XI^{ème} siècles, la paroisse de Biron dépendait de l'abbaye de Sordes dans les Landes ; puis, entre 1105 et 1119, apparaît le fief de Brassalay où existait l'église « *Saint-Pierre de Bracelai* » aujourd'hui disparue. Ce domaine noble, d'après le cartulaire de Sordes, faisait partie de la commune de Biron.

Après des combats acharnés qui se déroulèrent entre les vicomtes de « *Dax* » et de Béarn, « *Biro* » devint une possession béarnaise ainsi qu'en témoigne le cartulaire de Sauvelade en Béarn, et c'est seulement à partir du XIII^{ème} siècle que l'on trouve traces des premiers seigneurs de Brassalay.

Le 22 février 1227, Odo de Bracelai cité par Marca, est témoin du serment prêté par Guillaume de Moncade au roi d'Angleterre ; en 1343, le fief de Brassalay est vassal de la vicomté de Béarn. Lors du recensement que fit faire Gaston Fébus en 1385, seul le fief est mentionné, le château était-il déjà construit ? En fait, ce n'est qu'à partir de 1428, date à laquelle Guicharnaud de Brassalay prêche hommage à Jean, Vicomte de Béarn, que l'on peut retrouver les premiers possesseurs du domaine de Brassalay. Ce serait lui qui vraisemblablement aurait construit le château, (c'est une hypothèse) il s'agit d'une maison forte avec murs, pignons à redents.

En 1450, le mariage d'une demoiselle de Brassalay à Biron avec un domenger de la maison de Maupoey du même lieu, est le dernier témoignage de l'existence des Brassalay au XV^{ème} siècle. Les propriétaires successifs du manoir ne seront connus qu'à partir du XVI^{ème} siècle.

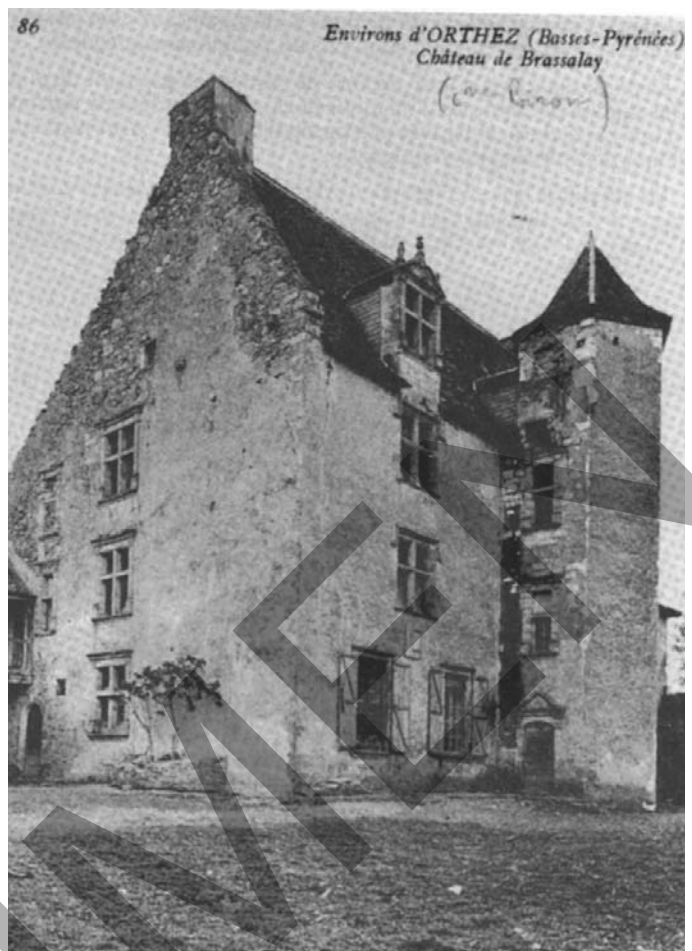
Nous retrouvons une copie de l'acte de mariage de noble Jean de Brassalay à noble Catherine de Hou à Loubieng, daté du 20 septembre 1506. Puis on entre dans le siècle de la maison d'Albret, celui du Béarn protestant et souverain. Les idées des Réformateurs introduites par Marguerite de Navarre seront propagées par Jeanne d'Albret qui, après son adhésion au protestantisme en 1560,

trouva une majorité aux Etats en 1568. Les Brassalay, gentilhommes huguenots, militaires, vont être étroitement liés à l'histoire du Béarn. En 1538, au censier d'Arthez apparaît Arnaud de Brassalay, fils de Jean de Brassalay, lieutenant du gouverneur de Navarrenx. Il eut plusieurs enfants dont Fortic qui lui succédera au château en qualité d'aîné, et Bernard qui le remplacera à Navarrenx. Cette période de prospérité permit à la famille d'accroître son patrimoine et d'embellir le manoir. (Ouvertures par des fenêtres à meneaux, ajout de la tour d'escalier).

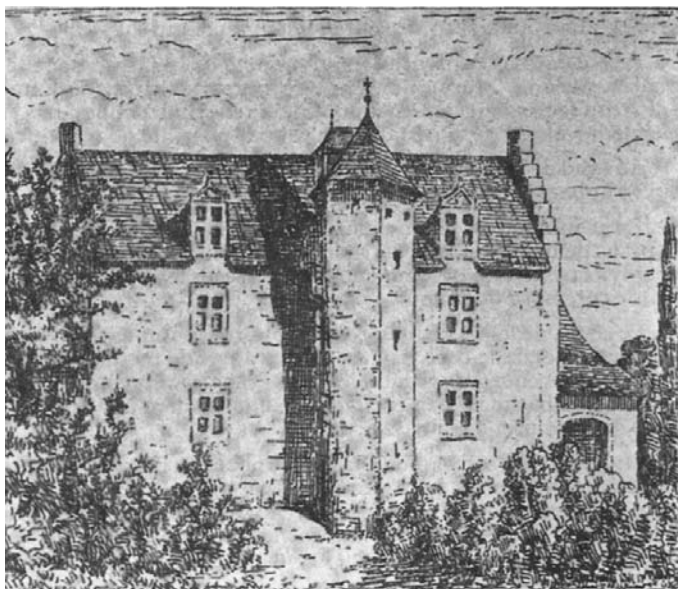
En 1569, Jeanne d'Albret partit pour la Rochelle. Charles IX, roi de France, envoya une armée commandée par Terride afin d'occuper le Béarn. Terride mit le siège devant Navarrenx où Fortic de Brassalay était alors un des capitaines du baron d'Arros. Jeanne d'Albret contre-attaqua par l'intermédiaire de Montgomery qui après avoir obligé Terride à lever le siège, prit Orthez et nomma Fortic de Brassalay capitaine du château d'Orthez.

Son fils David, marié à Esther de Belsunce en 1602, le remplaça au château d'Orthez en 1603. Il eut 7 enfants, réussit à augmenter ses biens et le manoir fut probablement agrandi en 1611. (Portail et autres fenêtres à meneaux sur le mur pignon). David de Brassalay eut un rôle non négligeable. En 1617, aux états de Béarn il sera désigné et chargé avec six autres seigneurs de faire des remontrances au Roi à propos de la réunion du Béarn à la France. Mais par la suite cette famille connaîtra de réelles difficultés.

Jacques de Brassalay, fils aîné de David, « *servit aux armées jusqu'en 1644* », date de son union avec Jeanne de Lassalle. La famille était en dettes, la dot de son épouse permettra d'y remédier. Jacques succédera à son père au château de Brassalay ainsi qu'en témoigne le dénombrement, scellé avec le sceau familial, qu'il fit en 1675. En 1675, Jacques de Brassalay décrit le château en ces termes : « *Premièrement, j'ay un terrement de terre noble au lei de Biron, de la contenance de 4 arpens ou est bastie ma maison noble de Brassalay fermée de murs avec tours, pavillons, escurie, grange et autres petits bastiments, cours, basse-cour et arrièrecour, le tout fermé et muré et le surplus en jardins, fûte, ornière et allées* ». En 1685, lors de la révocation de l'édit de Nantes, un des fils de Jacques de Brassalay refusa d'abjurer et s'enfuit en Hollande. Puis Jacques de Brassalay mourra dans son manoir le 9 juillet 1697, à l'âge de 89 ans, comme le prouve la pierre tombale de sa sépulture retrouvée encore intacte sur les terres du château.



Le château reviendra à la dernière des Brassalay, fille de ce fils fugitif, Marie, élevée dans la religion catholique. En 1702, elle épousera Jean-Louis d'Abbadie, baron d'Arboucave, seigneur de l'abbaye laïque de Maslacq. Il semble qu'à partir de ce moment-là, le château ne fut plus habité par ses propriétaires. Le fils de Marie de Brassalay et du baron d'Arboucave, Pierre, se maria en 1738 avec Marie-Angélique de Poudenx, et fit une carrière de sous-lieutenant aux gardes françaises. De leur union naquit, un premier enfant, François d'Abbadie, uni en 1771 à Marie-Anne du Sacriste de Rollye ; il succédera à son père, et « *servira aux carabiniers de Monsieur où il était capitaine avant la révolution* ». Le château sera transmis à la fille de Marie-Anne et François d'Abbadie, Magdelaine Angélique épouse de Clair Joseph de Barbotan. Leur fils aîné, Louis, marié à Mathilde Rita de Navailles, héritera des châteaux de Brassalay, Maslacq et autres lieux et mourra au château de Maslacq le 19 février 1853. Puis le manoir sera vendu par les consorts de Barbotan à Monsieur Henri Lagoardette le 13 mars 1885.



Photographie d'un dessin à la plume de Ch. Le Cœur, 1877

Le 19 mars 1907, Monsieur Henri Lagoardette fera donation du château à sa belle-fille, Madame veuve Marie Lagoardette. Le 15 décembre 1925, un architecte de Paris, Pierre Parent, acquiert le château et le sauve d'une future ruine par diverses réfections et transformations.

Le 13 octobre 1954, Monsieur Baudelot deviendra le nouveau propriétaire. Depuis 1964, la société civile « *le domaine de Brassalay* » est en possession du château devenu un centre éducatif.

Sauvé de l'oubli, ce manoir est parvenu jusqu'à nous comme un témoignage de l'architecture civile en Béarn au XVI^{ème} siècle.

Sources : *Revue de Pau et du Béarn* N° 19 : Eliane OKAIS

--- Branche principale ---

I Guilhem Ramon BRASSALAY, décédé après 1459.

Père de :

1) Peyroton BRASSALAY (*Qui suit en II*)

II Peyroton BRASSALAY.

Père de :

1) Guicharnaud BRASSALAY (*Qui suit en III*)

III Guicharnaud BRASSALAY, né avant 1428, décédé après 1494, à l'âge de soixante-six ans au moins.

Père de :

1) Jean BRASSALAY (*Qui suit en IV*)

2) BRASSALAY, demoiselle de Biron.

Elle s'est mariée. Elle a passé un contrat de mariage le 20 novembre 1450 avec MAUPOEY, seigneur de la maison de Maupoey de Biron.

IV Jean BRASSALAY, noble.

Il s'est marié⁽¹⁾ le 20 septembre 1506 à Biron (Pyrénées-Atlantiques) avec Catherine HOU, dame, décédée après 1539, d'où :

1) Arnaud BRASSALAY (*Qui suit en V*)

2) Johan BRASSALAY, seigneur de Brassalay.

3) Jeanne BRASSALAY.

Elle s'est mariée le 16 juillet 1571, après avoir passé un contrat le 13 juin 1569 avec Arnaud de GUILHEBERRIE, de Tétignax.

V Arnaud BRASSALAY, seigneur de Biron, né avant 1536⁽²⁾, décédé après 1573.

Père de :

1) Forticq BRASSALAY (*Qui suit en VI*)

2) Madeleine BRASSALAY,

Elle s'est mariée le 18 janvier 1573 à Lagor (Pyrénées-Atlantiques) avec Johan PEDELABORDE, d'où :

a) Jacob PEDELABORDE, reçu au baptême à Abidos (Pyrénées-Atlantiques) le 23 mai 1574.

3) Françoise BRASSALAY.

Elle s'est mariée le 21 novembre 1585 avec Bernard de MONTAUT.

VI Forticq BRASSALAY, seigneur de Biron - Gouverneur d'Orthez, né avant 1550, décédé vers 1607.

Il s'est uni avec Jeanne DOMEQ, fille de (-), baron de Domy sieur de Bonnégarde et du Leu, d'où :

1) David BRASSALAY (*Qui suit en VII*)

2) Daniel BRASSALAY.

3) Arnaud BRASSALAY.

Il s'est marié le 8 avril 1536 avec Jeanne GACHISAUT.

4) Margalide BRASSALAY, décédée vers 1594.

Elle s'est unie avec Jean de PINSUN, seigneur de Castelnau de Maslacq, né vers 1520, décédé vers 1593,

⁽¹⁾ Autre date 20/12/1506

⁽²⁾ « Aujourdhuy neuvième du mois d'octobre l'an mil cinq cens soixante sept, la Royne-Dame souveraine de Béarn estant en son chasteau de Pau entendant à la très humble requeste à elle faicte par Arnault de Brassalay, seigneur du dit lieu, luy a donné et octroyé, donne et octroyé congé et permission et licence de tirer de la harquebuse a toute sorte manière de gibier, nonobstant quelconques ordonnances sur le port des armes a ce contraires et sans que pour raison de ce il puisse encourir les peines et rigueurs portées par icelles ordonnances dont Sa Majesté la dispensé et dispense pour soulement tout autre gibier. Ainsi que dict est et non autrement. En tesmoing de quoy Sa de Majesté a commandé a moy son secretere ordinaire d'expédier au d. s' de Brassalay le présent brevet quelle a néanmoins signé de sa propre main. Aud. Pau les jour mois an et lieu que dessus. — JEANNE.

VII David BRASSALAY, capitaine du Château d'Orthez, né avant 1580, décédé avant 1630.

Il s'est marié. Il a passé un contrat de mariage le 1^{er} décembre 1602 avec Esther BELZUNCE, née avant 1580, décédée vers 1648, d'où :

- 1) Rachel BRASSALAY.
- 2) Jean BRASSALAY,
- 3) Jean Bertrance BRASSALAY, décédé à Paris.
- 4) Arnaud BRASSALAY.
- 5) Anne BRASSALAY.
- 6) David BRASSALAY,
- 7) Élise BRASSALAY, décédée à Cadillac (Gironde).
- 8) Esther BRASSALAY.

Elle s'est mariée. Elle a passé un contrat de mariage le 27 février 1634 avec Jean de LASSALLE, d'où :

- a) Eleonice de LASSALLE.
- b) Anne de LASSALLE.

Elle s'est mariée. Elle a passé un contrat de mariage le 5 décembre 1669 avec Daniel MALARDENX, noble, fils de Jean (-), noble, décédé après 1755.

- c) Jeanne de LASSALLE.

Elle s'est unie avec Pierre FORMALAGUES, Praticien.

- 9) Cléonice BRASSALAY.

Elle s'est unie avec BOMOURT.

- 10) Marie BRASSALAY.

Elle s'est mariée. Elle a passé un contrat de mariage le 4 avril 1650 avec Henri d'ESPOEY, seigneur d'Arance.

- 11) Charles BRASSALAY, décédé après 1669.
- 12) Jacques BRASSALAY (*Qui suit en VIII*)

VIII Jacques BRASSALAY, seigneur de Biron, né en 1608⁽³⁾, décédé à Biron (Pyrénées-Atlantiques) le 9 juillet 1697. Il s'est marié. Il a passé un contrat de mariage le 30 mars 1644 avec Jeanne LASSALE, fille de Jean (-), seigneur de Guinarthe, décédée avant 1661.

- 1) Jacques BRASSALAY (*Qui suit en IX*)
- 2) Charles BRASSALAY.
- 3) Jean BRASSALAY.
- 4) Elie BRASSALAY.
- 5) Esther BRASSALAY.

Elle s'est unie avec VINPEYRONE, noble.

- 6) Judith BRASSALAY.

Elle s'est mariée. Elle a passé un contrat de mariage le 8 mai 1684 avec Antoine BOYRIE, noble. Judith s'est unie une seconde fois avec Jacques VISPALIE, fils de Jacques Antoine (-) et Marie JAUGASTOU (-), décédé vers avril 1682.

- 7) Marie BRASSALAY.
- 8) Marie BRASSALAY.

Elle s'est unie avec Jean MENVIELLE, Seigneur de Sarpourenx, noble.

- 9) Paul BRASSALAY, monsieur.

Il s'est uni avec Anne BERGEROO, d'où :

- a) Jean BRASSALAY, né à Loubieng (Pyrénées-Atlantiques) le 19 août 1702.

- 10) Marie BRASSALAY.

Elle s'est mariée le 4 septembre 1684 avec Jean d'AUGAROU.

⁽³⁾ Héritier de son père, prêta serment et fut reçu pour ce fief le 19 août 1629.

IX Jacques BRASSALAY, seigneur de Hou et de Mondrans, né vers 1648, décédé avant 1696, Il s'est marié⁽⁴⁾, à l'âge de trente ans environ, vers 1678 avec Marthe GRUYER, fille d'Antoine (-), Avocat, d'où :

- 1) Jacques BRASSALAY, né en 1683, décédé à Biron (Pyrénées-Atlantiques) le 30 septembre 1702⁽⁵⁾.
- 2) Antoine BRASSALAY.
- 3) Jacques BRASSALAY.
- 4) Marie BRASSALAY (*Qui suit en X*)
- 5) ? BRASSALAY.

X Marie BRASSALAY, dame de Biron.

Elle s'est mariée vers 1702 avec Jean Louis d'ABBADIE, Abbé Laïque Baron d'Arboucave, fils de Pierre (-), Abbé Laïque seigneur de Maslacq Baron d'Arboucave, noble et Marie d'ESPALUNGUE (-), dame, né vers 1675⁽⁶⁾, d'où :

- 1) Pierre D'ARBOUCAVE (*Qui suit en XI*)
- 2) François d'ABBADIE, né vers 1713, décédé le 8 juillet 1743, à l'âge de trente ans environ.

XI Pierre D'ARBOUCAVE, baron - Messire, né en 1704⁽⁷⁾, décédé à Maslacq (Pyrénées-Atlantiques) le 16 octobre 1780.

Il s'est marié⁽⁸⁾ après le 28 décembre 1732 avec Magdelaine Angélique de POUDEX, dame, fille d'Henry (-) et Jeanne de POUDEX (-), née en 1717, décédée à Maslacq (Pyrénées-Atlantiques) le 27 mars 1782, d'où :

- 1) Henry D'ARBOUCAVE, messire, né vers décembre 1739, décédé à Maslacq (Pyrénées-Atlantiques) le 5 août 1741, à l'âge de vingt mois environ.
- 2) Henri César D'ARBOUCAVE, né à Maslacq (Pyrénées-Atlantiques) le 16 janvier 1741.
- 3) Henry D'ARBOUCAVE, né vers 1742, décédé à Maslacq (Pyrénées-Atlantiques) le 6 janvier 1744, à l'âge de deux ans environ.
- 4) Joseph D'ARBOUCAVE, né à Maslacq (Pyrénées-Atlantiques) le 27 février 1742.
- 5) Léonard D'ARBOUCAVE, né à Maslacq (Pyrénées-Atlantiques) le 12 juin 1743, décédé le 4 novembre 1753, à l'âge de dix ans.
- 6) Marie D'ARBOUCAVE, née à Maslacq (Pyrénées-Atlantiques) le 19 septembre 1744, décédée le 7 avril 1745, à l'âge de six mois.
- 7) François D'ARBOUCAVE, né à Maslacq (Pyrénées-Atlantiques) le 29 janvier 1746, décédé le 20 octobre 1753, à l'âge de sept ans.
- 8) François D'ABADIE d'ARBOUCAVE (*Qui suit en XII*).
- 9) Henry D'ABBADIE d'ARBOUCAVE, né à Maslacq (Pyrénées-Atlantiques) le 23 février 1750.

XII François D'ABADIE d'ARBOUCAVE, Capitaine carabiniers, baron, né à Maslacq (Pyrénées-Atlantiques) le 18 avril 1748, décédé le 26 septembre 1825, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

Il s'est marié, à l'âge de vingt-deux ans, le 8 avril 1771 à Maslacq (Pyrénées-Atlantiques) avec Marie Anne SACRISTE de ROBYE, baronne, fille de Jean Sacriste (-), comte et Marie Henriette MOULINET (-), décédée avant 1825, d'où :

- 1) Pierre Charles D'ABBADIE d'ARBOUCAVE, né à Maslacq (Pyrénées-Atlantiques) le 26 juillet 1775.
- 2) Magdelaine Angélique D'ABBADIE d'ARBOUCAVE, née à Maslacq (Pyrénées-Atlantiques) le 19 août 1776.

⁽⁴⁾— *La pièce 246 est le testament d'un sieur Antoine de Gruyer, avocat à Limoges, protestant converti, daté de 1687, et la pièce 248 est un contrat de mariage entre Jacques de Brassalay et Marthe de Gruyer, daté de 1678 : ces deux pièces étaient jointes à des lettres de M. de Saint-Macary touchant des affaires d'intérêt des familles de Gruyer et de Brassalay.*

⁽⁵⁾ *Autre date 14/10/1702*

⁽⁶⁾ *Les fiefs donnant droit d'entrée aux états de Béarn.*

Celui-ci sollicita et obtint son admission le 23 juin 1704 au vu d'un dénombrement vérifié le 24 novembre 1668. Il prêta serment et fut reçu le même jour.

⁽⁷⁾ *Il fut admis, prêta serment et fut reçu pour la Seigneurie de Biron le 20 juillet 1731.*

⁽⁸⁾ *Contrat mariage : 28/12/1738 Saint-Cricq-Chalosse (40)*

3) Elisabeth Angélique D'ABBADIE d'ARBOUCAVE, née à Maslacq (Pyrénées-Atlantiques) le 30 septembre 1777, décédée le 22 juin 1779, à l'âge de vingt mois.

4) Magdelaine Angélique Justine D'ARBOUCAVE, née à Maslacq (Pyrénées-Atlantiques) le 4 octobre 1781, décédée à Pau (Pyrénées-Atlantiques) le 29 août 1836, à l'âge de cinquante-quatre ans.

Elle s'est unie avec Clair Joseph BARBOTAN, comte, né vers 1772, décédé à Maslacq (Pyrénées-Atlantiques) le 9 décembre 1827, à l'âge de cinquante-cinq ans environ, d'où :

a) Charles Antoine Amédée BARBOTAN, né à Maslacq (Pyrénées-Atlantiques) le 19 juin 1804.

b) François Louis Henri BARBOTAN, né à Maslacq (Pyrénées-Atlantiques) le 7 mai 1807, décédé le 18 septembre 1853, à l'âge de quarante-six ans.

c) Magdeleine Angélique Gabrielle BARBOTAN, née à Maslacq (Pyrénées-Atlantiques) le 11 juillet 1810, décédée le 24 juillet 1811, à l'âge de douze mois.

d) Françoise Madeleine Mathilde BARBOTAN, Rentière, née à Pau (Pyrénées-Atlantiques) le 7 juillet 1812.

Elle s'est mariée, à l'âge de vingt-cinq ans, le 20 février 1838 à Maslacq (Pyrénées-Atlantiques) avec Alphonse Joseph François MAULEON, Comte, fils d'Henri Nicolas François (-), Comte et Marie Joséphine BUROSSE (-1815), né à Gimont (Gers) le 7 avril 1810.

e) Charles Antoine BARBOTAN, né à Maslacq (Pyrénées-Atlantiques) le 14 mars 1816.

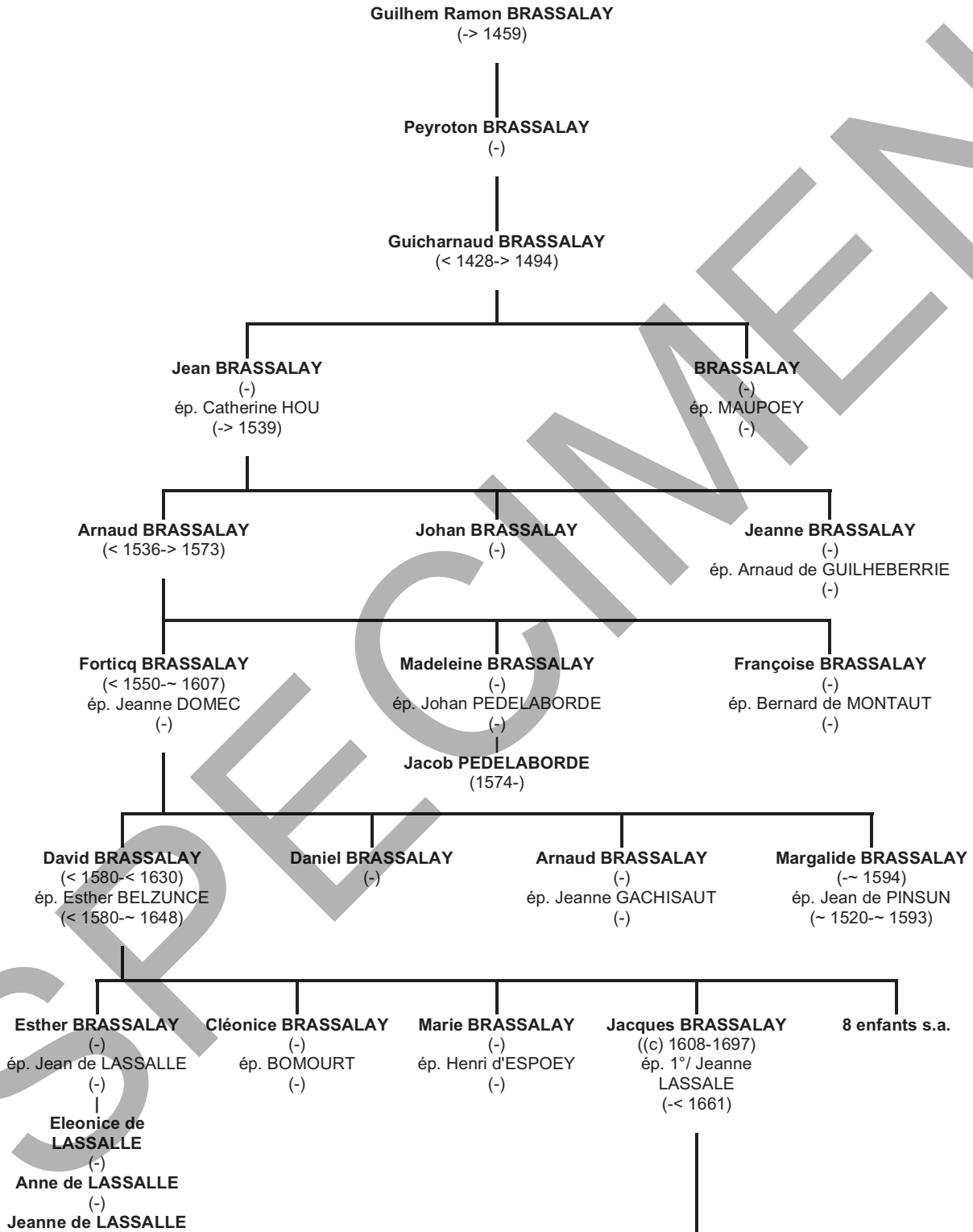
5) Magdelaine Angélique Rosalie D'ABBADIE d'ARBOUCAVE, née à Maslacq (Pyrénées-Atlantiques) le 8 septembre 1786, décédée le 30 août 1788, à l'âge de vingt-trois mois.

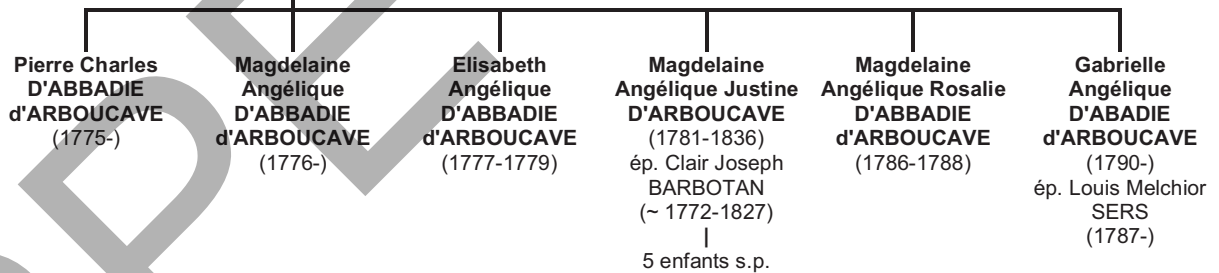
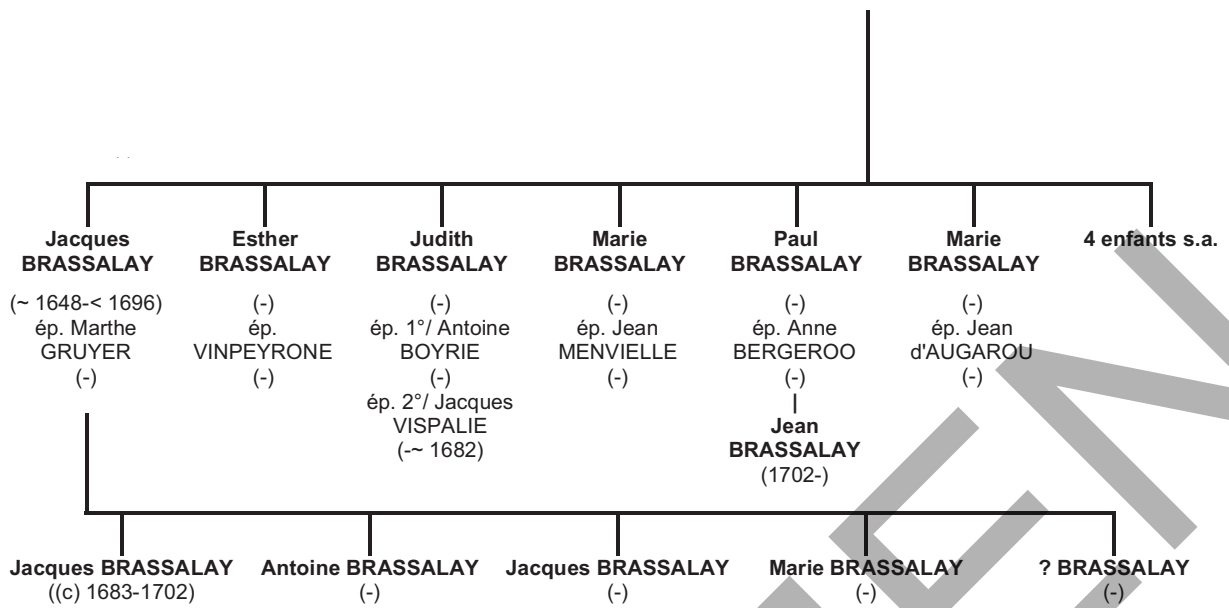
6) Gabrielle Angélique D'ABADIE d'ARBOUCAVE, demoiselle, née à Maslacq (Pyrénées-Atlantiques) le 21 janvier 1790.

Elle s'est mariée, à l'âge de vingt-quatre ans, le 6 septembre 1814 à Maslacq (Pyrénées-Atlantiques) avec Louis Melchior SERS, messire, fils de Paul François Honoré (-), messire et Catherine Marie Joséphine SERS (-), dame, né à Toulouse (Haute-Garonne) le 26 août 1787.

Tableaux généalogiques

--- Branche principale ---





CASTETNER

Maison Menyot ou Menjot

En 1385, Aunous de Castanh figure dans le dénombrement de Fébus.

Vers la fin du 16^{ème} siècle, (*le domenger ou menyot était un seigneur de moindre statut*). Menyot de Pedarnous, jurat de Castetner, est seigneur de la maison de Laborde. Il prend en affection les occupants de la maison de Laborde : Pées de Pouey de Laà et sa femme Johane de Guixabaroo qui lui ont rendu des services. Mais c'est l'épouse de Menyot de Pédarnous, Domenge de Laborde qui est propriétaire de la maison Laborde. Elle fait deux testaments : l'un en faveur de son fils Johan de Laborde, titulaire d'un office de forgeron pour la communauté du village, l'autre en faveur de Pées de Pouey et de sa femme Johane Guixabaroo qui habitent la maison. Un procès est imminent, mais les jurats et amis des deux familles, vont servir d'arbitres. Ils trouvent un arrangement en 1573 : Johan(I) fils de Pées de Pouey épousera Marie de Laborde alias Marie de Hou, fille de Johan de Laborde, « *dotée de 300 escus plus une vache laitière* ». Pées de Pouey sera garde de la communauté de Castetner et chargé de vendre des biens de la communauté des « *besins* ». Il deviendra jurat.

Le 4 octobre 1600 Johan de Laborde vend à Johan de Pouey(I) « *une pièce de terre avec des murailles à bâtir* » appelée la Fargouete de Johan de Faur. Le 14 décembre 1605 Johan de Pouey(I) et Marie de Hou achètent une terre de Castet-Ner-Bielh et la même année un « *tros* » de terre avec vignes et osiers vendu par le seigneur de Marrimbordes. Johan de Laborde alias Johan Faur sera le géolier du château d'Orthez dont Fourticq de Brassalay était le capitaine.

Jean de Pouey (II), fils de Jean (I) est marié avec Marie de Forbet. [Un Pierre de Forbet est notaire du Larbaigt en 1683]. Suite à leur séparation, le mari a des dettes aussi la maison doit être vendue aux enchères. Les jurats font valoir que le dot de Marie doit être rendue (*tournedot*). Les jurats décident alors : La maison Laborde-Pouey-Menyot revient à Marie de Forbet : « *borde, pargiau, casau et casalaa et vigne tout en un* » : (*grange, cour fermée, jardin, et terrain autour de la maison*). Son mariage est-il annulé ? Toujours est-il qu'elle se remarie avec Jean de Pont, seigneur Darribehaude, marchand à Orthez.

Francès de Pouey dit Menyot hérite de la maison par sa mère Marie de Forbet. En 1640 il est jurat de Castetner. Il marie Jeanne de Couget. Ils auront deux garçons : Bernard(I), Bernard(II) et Isabeau tout trois dits de Menyot.

Isabeau de Menyot fut la servante de Charles de Pinsun, seigneur de Tétignax, prébendier du Castet de Castetner, bénéficiaire de la cure de Loubieng, représentant (*bayle*) des nobles (*gentils*) du Larbaig. Ce grand personnage donna à sa servante 100 livres gagnées par « *son industrie* », une pièce de terre à bâtir (*placé -maison Mariette à Maslacq-*) et 100 autres livres pour construire. Un veuf, David de Sescas, maître tailleur, la maria à l'église catholique le 17 juin 1685. Etaient témoins : les parents de la mariée Francès et Jeanne, ses frères Bernard I & II, Jean de Labourdette, le régent, nobles Charles et Pierre de Pinsun amis de la famille Menyot ; du côté du marié : Amaniou de Sescas fils d'un premier lit, Jean de Sescas de Mont, Mouise de Sescas et Pierre de Fourcq ses oncles de Maslacq...

Un lien de parenté s'était créé entre les Menyot et les Brassalay par le biais de Marie de Brassalay. Le 4 septembre 1684 Marie épouse Jean d'Augarou de Sarpourenx. Elle apporte en dot « *un service*

de vaisselle d'étain dans une boîte en carton » Lequel des deux pères présents dote ainsi Marie? Jetons un coup d'œil sur les signataires de l'acte côté mariée: Jacques de Cos, son père [*putatif*], Anne de Patocq, sa mère, noble seigneur de Jacques de Brassalay (1608-1697), son père naturel, Paul de Cos son demi-frère, Pierre de Sarrailh son oncle de Castetner, Paul de Brassalay son frère et Paul de Bragart de Maupoey.

Revenons à Bernard(I), futur héritier de Menjot, fils de Francès de Poey et frère d'Isabeau.

Le 6 février 1686, à Biron, il signe le contrat de mariage avec Esther de Sarrailh de Péborde, cousine de Marie de Brassalay. Du côté du futur marié les signataires sont: son père Francès (*ne sait pas écrire*), Bernard(I) (*sait signer et écrire*), son frère Bernard(II), son ami Charles de Pinsun, seigneur de Tétignax, son beau-frère David de Sescas, Jean de Volan son cousin germain et Jean Daban son cousin de Loubieng. Du côté de la future: son père Pierre de Sarrailh oncle par alliance de Marie de Brassalay, sa mère Marie de Patocq tante de Marie de Brassalay, son frère Jean de Sarrailh, son cousin Jean d'Augarou, mari de Marie de Brassalay et son oncle Jean de Sarrailh.

Par parenthèse la maison Sarrailh a été achetée le 9 août 1688 par noble Arnaud de Catriulet prieur et curé de Castetner, grâce à l'aide des prébendiers (*les caperans du couvent du Larbaig notamment les curés de Loubieng, d'Ozenx et de Laà*) lors de la Contre-Réforme. Pour récupérer tous les droits de l'Eglise Catholique confisqués lorsque Jeanne d'Albret imposa le protestantisme en Béarn, il n'hésita pas à tenter des procès aux récalcitrants de Castetner et à imposer lourdement la communauté.

On retrouve un Jean Menjot en 1776 maire de Castetner. Un autre Jean Menjot fut arrêté en tant que réformé participant à un culte au « *désert* ». Les Menjot sont difficiles à différencier car ils se prénomment Jean de père en fils. L'arrière-petite-fille unique Catherine Menjot hérite de la propriété, elle se marie avec Jean(I) Pédehontaa d'Ozenx, fils de Catherine Monbeigt. Ils auront 3 enfants: Julie convole avec un Guichebarou, Catherine épouse un Plaa et Jean(II) Pédehontaa, cousin de Julien Monbeigt maire de Laà-Mondrans, épouse en premières noces Marie(1) Pédehontaa sa cousine qui décède prématurément. Il se remarie avec Anne, Elisa Lahitette-Labistes dont le père a été maire de Castetner. Ils ont une fille Marie(II) Pédehontaa. [*Hélas ! Jean(II) Pédehontaa*



dit Menjot mourra sur le front d'Artois en 1915]. Robert Monbeigt épousera sa fille unique Marie(II). Leurs enfants Annie et Jean Monbeigt sont aujourd'hui propriétaires de Menjot .

On trouve des Menjot en Champagne, du côté de Blois, à Paris et peut-être ailleurs. Y a-t-il un lien qui les rattache au Béarn ? Mystère pour le rédacteur qui choisit de présenter une biographie succincte d'Antoine Menjot auquel le Docteur hollandais Scholtens a consacré un livre.

Sources :
Grand Merci à Jean Monbeigt,
Professeur de Lettres au lycée de Moux,
qui s'est usé les yeux à déchiffrer des actes notariés du
Larbaig, en Béarnais ancien pour remonter le temps.

Antoine Menjot
(1615-1695)



Son portrait montre l'importance du personnage d'autant que le peintre Nicolas de Largillière (1656-1745) est un portraitiste célèbre. Plusieurs de ses œuvres sont exposées dans des musées notamment au Louvre et à Strasbourg.

Antoine Menjot naît à Paris, rue Violette. Eduqué dans la religion protestante, il étudie dans un collège tenu par des réformés. Le hasard fera que le 1^{er} janvier 1632 Blaise Pascal (1623-1662) vient habiter rue Violette avec sa famille, en face de chez lui. Ce sont-ils rencontrés ?

Antoine Menjot veut être médecin et choisit la faculté de Médecine de Montpellier qui a une plus grande renommée que celle de Paris et, de plus, elle est fréquentée par une majorité de protestants. Il s'établit médecin à Paris en 1645. Il acquiert une bonne clientèle grâce aux remèdes qu'il emploie et à son aversion pour la saignée. Il est nommé médecin ordinaire de Louis XIV en 1660. Il publie des ouvrages entre 1662 et 1687 sur les pathologies et leurs remèdes, qui lui vaudront une renommée européenne de la part de ses pairs.

Fin lettré, il fréquente le salon de Mme de Sablé où il rencontre des savants comme Pascal qui deviendra son ami, des écrivains comme La Rochefoucault et d'autres encore. Le cercle de Mme de Sablé avait projeté de convertir le docteur Menjot au catholicisme. Malgré des débats interminables et de haute tenue avec les Jansénistes et surtout Pascal, Antoine Menjot défend ses convictions et reste réformé.

Une de ses sœurs Marguerite donne naissance à une fille Marguerite. Antoine Menjot veille jalousement sur l'éducation de sa nièce qui deviendra Mme de La Sablière. Elle tenait salon et recevait Boileau, Racine, Mme de La Fayette, Pascal... Un temps, elle installa La Fontaine chez elle pour le protéger. Autant de personnages avec qui le Docteur pouvait échanger et débattre, notamment avec les philosophes comme Diderot.

Sources :

***Docteur Scholtens, Antoine Menjot,
Editions Van Gorcum & compagnie 1968.
Préface du Professeur Jean Mesnard
de la faculté de Lettres de Bordeaux.***

LAÀ-MONDRANS

Autour du château de Laà



Le château de Laà est dans le village une des plus anciennes demeures entretenues et habitées.

« C'est le 13 juillet 1340 que permission est donnée par Gaston comte de Foix à Pierre Armand, seigneur de l'Abbadie de Laà de bâtir sa maison de pierres et faire les fortifications qu'il voudrait ». (voir bulletin N°2).

Depuis, de nombreuses familles nobles ont pris la succession soit par héritage ou par transaction financière.

Après le seigneur Armand, il est fait mention de :

- 1456** Guilhem Berdot d'Araux.
- 1519** Andrivet d'Araux.
- 1538** Bernard de Lafargue, fils de Docine d'Araux et époux de Jeanne de Brassalay.
- 1560** Gabriel de Gayon et son épouse Madeleine de Béarn.
(achat de la seigneurie à la mort de Bernard Lafargue.)
- 1576** Bail de la seigneurie de Laà par Madeleine de Béarn, veuve de Gabriel de Gayon en faveur de son gendre Pierre d'Abadie.
- 1600** Téophile, seigneur de Gayon accensement de terre à A. de Faurie
- 1620** Vente de la seigneurie de Laà par Téophile Gayon à Paul de Lacoste.
- 1675** Jean de Lacoste, seigneur de Laà.
- 1707** Pierre de Lacoste devient seigneur de Laà par donation de son père.
- 1729** Mort de Pierre de Lacoste Montagut.
- 1786** Vente de la seigneurie de Laà par Jean Lacoste Montagut à Dominique de Lesseps.
- 1790** Dominique de Lesseps est seigneur de Laà.
- 1791** Vente de la propriété de Laà à son frère Michel de Lesseps.

Les droits seigneuriaux ne sont pas cédés car ils ont été abolis le 4 août 1789.

- 1791 - 1802** Michel de Lesseps.
- 1802 - 1866** Louise de Lesseps (épouse de Mathieu Belland) sa fille Elisabeth Belland épouse Saturnin Champetier de Ribes.
- 1866 - 1888** Auguste Champetier de Ribes (fils de Saturnin) époux de Anne Etienne Beauvais.
- 1888 - 1929** Maurice Champetier de Ribes (fils d'Auguste) époux de Marie Delapalme.
- 1929 - 1948** Ernest Champetier de Ribes (fils de Maurice) époux de Louise Tollu.
- 1948 - 1985** Edmont Champetier de Ribes (fils d'Ernest).
- Depuis 1985** Patrick Lallour, petit fils d'Ernest.

Ainsi, depuis plus de deux siècles la lignée des de Lesseps reste présente dans notre village. De plus, cette famille a marqué l'histoire à travers la personnalité importante d'un de ses membres :

Ferdinand de Lesseps (1805-1894)



Ferdinand est né à Versailles le 18 novembre 1805. Du côté paternel son ascendance plonge ses racines à Bayonne. Sa mère Catherine de Grivegnée d'origine flamande et espagnole est la tante de la comtesse de Montijo, la mère de l'Impératrice Eugénie.

Son père Mathieu (1777-1832) fait partie d'une grande fratrie dont plusieurs membres font carrière dans la diplomatie, lui-même est Consul de France et, il est fait Comte par Napoléon Ier. Son oncle Barthélémy est membre de l'expédition de la Pérouse et deviendra Consul Général de France à Saint Petersburg.

Son oncle Dominique est anobli en 1777 par Louis XVI. La famille de Lesseps vit à Versailles près du Roi.

Mais les prémices d'un grand changement viennent troubler la quiétude de cette noblesse. C'est alors que pour trouver un refuge tranquille pour sa famille, Dominique de Lesseps acquiert en 1786 le château de Laà au seigneur de Lacoste Montagut.

En 1791, Dominique le cède à son frère Michel. C'est ainsi que la famille de Lesseps s'est implantée à Laà - Mondrans.

Ferdinand après avoir fait des études au collège Henri IV à Paris, puis en faculté de droit, entre à son tour dans la carrière diplomatique.

En 1832, il est nommé vice-consul à Alexandrie où Méhémet Ali, vice-roi d'Egypte entreprend de grands travaux pour son pays. Son fils Mohamed Saïd se lie d'amitié avec Ferdinand, c'est pourquoi plusieurs années plus tard, Mohamed Saïd succédant à son père a fait appel à Ferdinand pour reprendre le projet de construire « *le canal des deux mers* ».

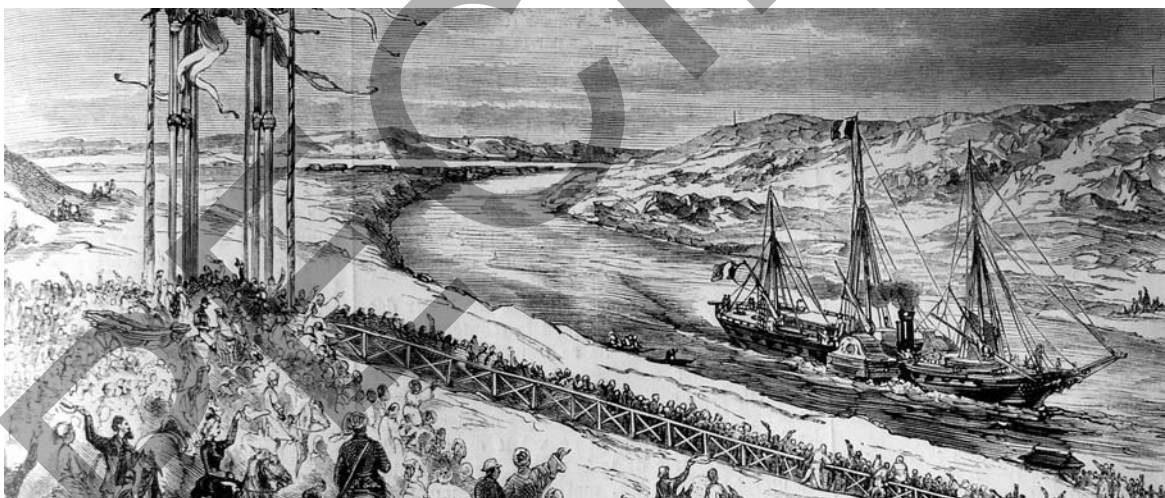
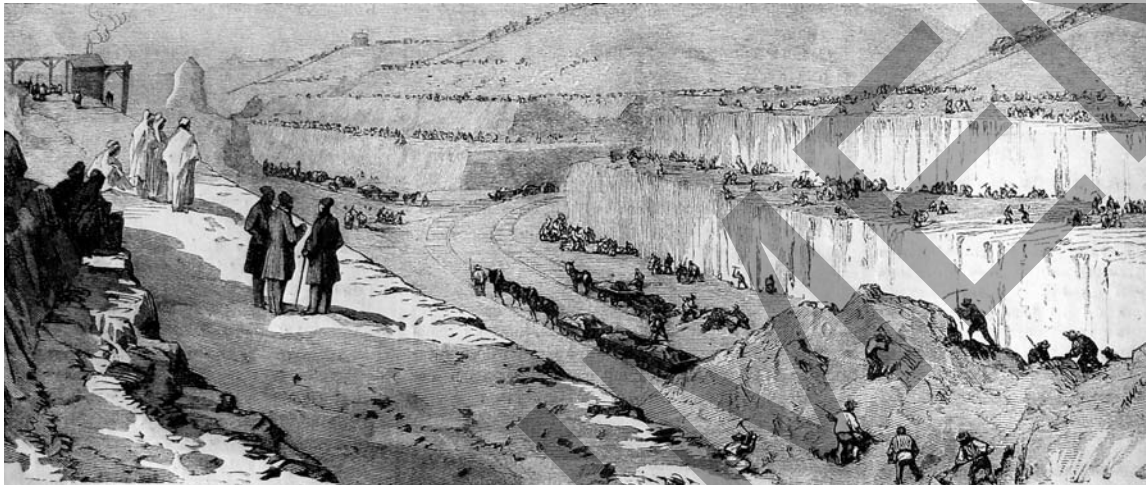
Ce projet commença à émouvoir l'opinion publique. Tous les regards de l'Europe se tournèrent vers l'Egypte. L'idée de Ferdinand était de créer un canal direct reliant une mer à l'autre sans aucune dérivation. Mais il rencontra de nombreux adversaires, qui selon eux, « *le canal doit s'exécuter en allant d'Alexandrie à Suez au moyen d'une dérivation du Nil...* ». Une commission, composée d'ingénieurs représentant la France, l'Allemagne, l'Angleterre, la Hollande, l'Italie, l'Espagne, l'Autriche et convoquée par le vice-roi déclara : « *le canal direct de Suez vers le golfe de Péluse est l'unique solution du problème de la jonction* ».

Mer Rouge et Méditerranée ». A la suite de cela Mohamed Saïd lui accorda le pouvoir exclusif de constituer et de diriger une compagnie universelle pour le percement de l'isthme de Suez et l'exploitation d'un canal entre les deux mers.

Une opposition persistante de l'Angleterre freina la mise en route. Plusieurs années passèrent en luttes et polémiques. Le premier coup de pioche fut donné le 25 avril 1859. Malgré des difficultés diplomatiques, techniques, sociales (le choléra fit de nombreuses victimes parmi les ouvriers) les travaux se poursuivirent. Le 15 août 1869 les eaux de la Mer Rouge se mêlèrent à celles de la Méditerranée.

Un yacht français l'*Aigle*, avec l'Impératrice Eugénie à son bord, entra dans le canal à Port Saïd et après deux escales, pénétra triomphalement le 20 novembre 1869. dans les eaux de la mer Rouge.

L'inauguration fut un très grand succès. Ferdinand de Lesseps avait réussi...



Le Monde Illustré 1867 - 1869.

La volonté, l'énergie et la persévérance d'un seul homme avaient triomphé de tout.

En 1873, Ferdinand est reçu à l'Académie des Sciences.

En 1879, alors qu'il est âgé de 74 ans, il accepte la charge de la présidence pour le percement d'un canal interocéanique en Amérique Centrale, le « *Canal de Panama* ». Faute de capitaux et insuffisamment préparée, cette opération est arrêtée dans un climat de passion politique et de scandale financier. Mais les fondations des premiers travaux furent suffisamment solides pour permettre aux Etats-Unis de reprendre le projet au début du 20^{ème} siècle et le terminer en 1914. Ferdinand fut très affecté par cet échec, sa santé s'altéra profondément. Grâce aux ménagements et à l'affection de sa famille, il put, au moins en apparence, vivre en paix ses derniers jours.

Le 21 février 1884, Ferdinand est élu à l'Académie Française.

Il s'éteignit le 7 décembre 1894, et fut inhumé au Père Lachaise à Paris.

Dans notre village, sous le porche de l'église, se trouvent quelques pierres tombales de cette illustre famille.



Camille Champetier de Ribes (1848-1935)

C'est dans le château de Laà que Camille (fils de Auguste) a passé son enfance et revenait chaque année au moment des vacances. Dès son plus jeune âge, il fut attiré par les sciences naturelles, disséquant plantes, grenouilles, oiseaux... Jeune bachelier es lettres, es sciences, il exprima le désir de devenir médecin, mais, son père voulait qu'il soit ingénieur.

Il lui donna satisfaction et fut reçu à l'Ecole Centrale en 1867. Au bout de 8 jours, il démissionna et se fit inscrire à l'école de médecine. Il réalisa son rêve et devint médecin. Il se spécialisa en obstétrique. Sa thèse en 1879 portait spécialement sur les difficultés de l'accouchement.

En 1898 il achète le château d'Argagnon où il s'installe avec sa famille jusqu'à sa mort en 1935.

La faculté de médecine lui attribua sa plus haute récompense. Camille venait d'inventer « le *Ballon dilateur* ». C'était une découverte de tout premier ordre, une technique révolutionnaire. A l'époque elle permit de sauver bien des vies lors des accouchements souvent dangereux pour la mère et l'enfant. Ce ballon dilateur a sa place en obstétrique à côté des forceps et est inscrit pour toujours sous le nom de Champetier de Ribes dans les traités d'accouchement de tous les pays.

Pendant toute sa carrière principalement à la maternité de Tenon, Camille fut apprécié de tous. C'était un modèle d'exactitude, de conscience et de bonté. Selon certains témoignages : « *il est de ces hommes dont on est fier de se dire l'élève et qui sont l'honneur du corps médical* ». En 1900, il fut élu membre de l'Académie de Médecine, et en 1908 décoré de la légion d'honneur.

Maïthé Brugeron, avec la collaboration de Patrick Lallour

Alfred Pose
(1899-1969)



D'origine plus modeste, est né dans l'école de notre village, un autre personnage qui a eu un rôle important dans la vie économique de notre pays : c'est Alfred POSE, né le 30 juin 1899 à Laà-Mondrans sous les prénoms de Jean, Jules, Alfred. Son père est l'instituteur du village, son enfance sera studieuse.

Ensuite, avec l'aide de M. Auguste Champetier de Ribes (famille du château) qui réside à Paris,

Alfred poursuivra ses études secondaires.

En 1919, il est diplômé de H.E.C. (Ecole des Hautes Etudes Commerciales) puis ensuite, agrégé en droit.

Entre 1925 et 1929, il professe à la faculté de droit de Caen.

De 1929 à 1932, il est directeur des études économiques, puis directeur général de la société générale alsacienne de banque. En 1932 il fonde la B N C I (devenue B N P puis B N P Paribas).

Il prend la fonction de directeur général de l'établissement.

De 1942 à 1943, il est délégué général de l'Economie du Conseil Français à Alger, sous le commandement du général Darlan (représentant du gouvernement de Vichy)

Darlan est assassiné en décembre 1942, suite à un complot. Alfred Pose en aurait-il été le témoin? Cette affaire reste une énigme bien compliquée.

Ses fonctions d'économiste et de banquier le mènent à travers le monde : Canada, Afrique, Mexique, Océan Indien.

Après des années d'intense activité, il se retire au Pays Basque.

De 1953 à 1969, il est maire de Saint Jean de Luz et président du comité d'expansion économique des Basses-Pyrénées.

Selon sa parole :

« *Le gisement de Lacq est dans notre département. Il faut que cette source d'énergie profite d'abord à mes compatriotes basques et béarnais, trop souvent obligés de s'expatrier pour vivre ?* » (Revue Entreprise d'octobre 1957).

Toutes ces occupations ne l'empêchent pas de poursuivre des études dans le domaine de la philosophie et de l'histoire jusqu'aux derniers moments de sa vie.

Il décède à Sare le 8 octobre 1969.

Dans notre village, peu de gens connaissent l'histoire d'Alfred Pose.

Mais son père, Pierre Pose a bien marqué les mémoires.

Il a laissé parmi nos anciens, le souvenir d'un personnage important qui les a instruits, que tous respectaient car c'était « *le maître d'école* ».



LACQ

Bertrand Lalanne, dernier curé de Lacq sous l'Ancien Régime

Le 15 avril 1776, la paroisse de Lacq se trouve sans desservant, par la suite du décès, à l'âge de 90 ans de son curé Jean Rey-Sallenave.

Le 28 mai 1776, Bertrand Lalanne, prêtre et vicaire à Labastide -Céseracq, né à Lescar en 1750, fils de Jean Lalanne, docteur en médecine, est présenté à l'évêque de Lescar, Mgr de Noé, pour être nommé, par Jean-Marc de Marrenx.

Jean-Marc de Marrenx, baron de Sus, est seigneur de Bougarber et de Labastide-Céseracq où il a pu connaître Bertrand Lalanne. Il est aussi seigneur de Lacq et « *patron laïque* » de la cure de par sa mère Isabeau de Larroque, fille et héritière de Jean de Larroque seigneur de Lacq, décédée le 11 décembre 1747 et inhumée dans l'église de Lacq (Archives communales de Lacq)

A ce titre, J-M. de Marrenx a le droit de proposer à l'évêque un postulant à la cure.

Mgr de Noé accepte le choix de B. Lalanne et le 31 mai 1776, ce dernier « *prend possession* » de la cure de Lacq, par l'office de J-B Castaing-Foix, notaire épiscopal de Lescar, en présence de Jean Domenger, maître d'école et Pierre Peyras, laboureur, tous deux habitant Lacq et servant de témoins.

Le curé Lalanne paraît avoir exercé son ministère avec sagesse et piété.

Dans les années 1780 l'église de Lacq est l'objet de travaux de rénovation effectués sous le contrôle de jurats et du trésorier de la Fabrique, Paul Lavigne et soumis à l'autorité diocésaine.

Les jurats de Lacq adressent donc à l'évêque Mgr de Noé, une supplique afin de prolonger le délai accordé pour les travaux, avant que l'interdiction de célébrer le culte ne soit appliquée à l'église de Lacq :

« *Comme l'église est dans un état de décence qui convient et que les réparations à faire regardent une chapelle collatérale, une tribune déjà bien avancée et quelque autre objet de peu d'importance...* ».

Le curé Lalanne appuie la demande. Il certifie que les raisons avancées sont légitimes et signe la lettre des jurats, le 22 octobre 1781. La requête est acceptée par l'évêché de Lescar.

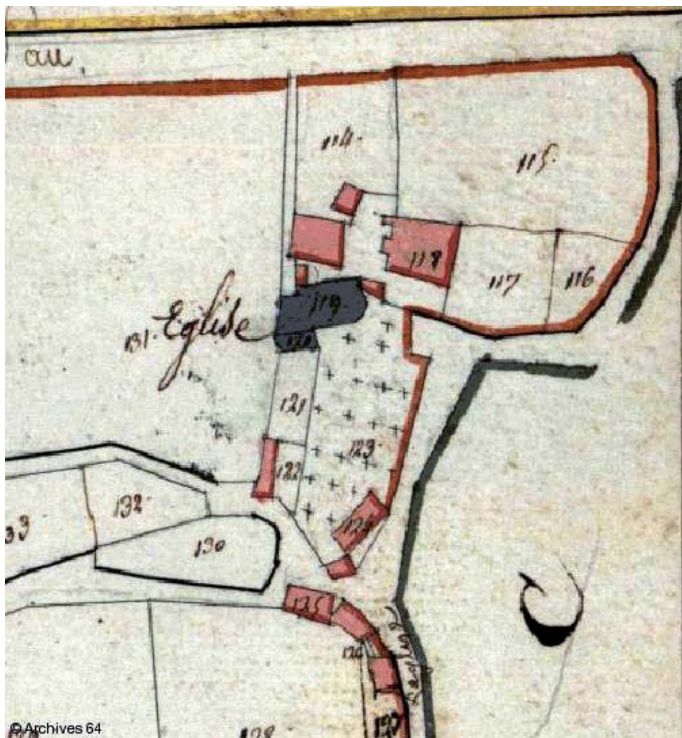
Dans l'église rénovée, le curé de Lacq institue, en mai 1786, une confrérie du Rosaire, association dédiée à la dévotion mariale et aux œuvres caritatives. Une chapelle de l'église lui est réservée. Un Dominicain, le P. Lamarque préside la fondation de la confrérie le 8 mai 1786.

La même année, B. Lalanne va trouver à exercer ses dons de conciliateur. En janvier 1786, la veuve du seigneur de Lacq, Madelaine Claire de Marrenx-Sus, née de Baillenx, porte plainte devant la cour du Parlement de Pau contre deux cultivateurs de Lacq, Peyras et Cazenave.

Madame de Sus défend son droit « *d'herbes mortes* » : le droit pour le seigneur, propriétaire éminent de la paroisse, de faire pacager ses troupeaux, sur les biens des particuliers, le temps où l'herbe ne pousse pas, de novembre à mars, en principe.

Or, un berger de la vallée d'Aspe, Lavie d'Etsaut, mène son troupeau sur les terres de Peyras et de Cazenave, au mépris du droit « *d'herbes mortes* ».

Pour leur défense, les deux cultivateurs se disent associés au berger aspois par un contrat de Gazaille, aux termes duquel ils lui auraient confié leurs propres bêtes à laine. La présence de Lavie d'Etsaut serait donc légitime...



Le procès se révélant d'issue incertaine, les deux parties s'accordent sur un compromis : les cultivateurs indemnisent la plaignante qui retire sa plainte. Or, c'est le curé qui rédige l'accord et en assume l'exécution. Le fait témoigne de la bonne volonté de B. Lalanne et aussi du rôle social des curés de village à la fin de l'Ancien Régime.

« j'ai reçu pour Mme la baronne de Sus, de Cazenave et de Peyras de Lacq, la somme de vingt deux livres pour le prix d'une instance que la dite dame avait formée conte les dits Cazenave et Peyras en la cour du Parlement à l'occasion d'une gazaille qu'ils avaient faite au préjudice du droit d'herbes mortes que la dite dame a sur la terre de Lacq. J'ay reçu également douze livres des susdits Cazenave et Peyras pour indemniser le pasteur que ladite dame a dans sa métairie de Lacq. Au moyen dudit paiement je promets pour la dite dame que l'instance formée se trouve anéantie.

A Lacq le 14 avril 1786

Lalanne curé de Lacq »

En mai 1789, la réputation du curé de Lacq lui vaut d'être élu délégué du clergé du District d'Arthez aux Etats Généraux de Béarn qui doivent précéder ceux de Versailles.

L'assemblée du District d'Arthez manifeste d'ailleurs une certaine indépendance d'esprit : elle prend position pour le vote séparé du clergé, alors qu'aux Etats de Béarn,

clergé et noblesse se trouvaient réunis dans le Grand Corps. Seul, Luce de Lancival, prieur de St Faust de Lacq et proche de l'évêque de Lescar, vote contre.

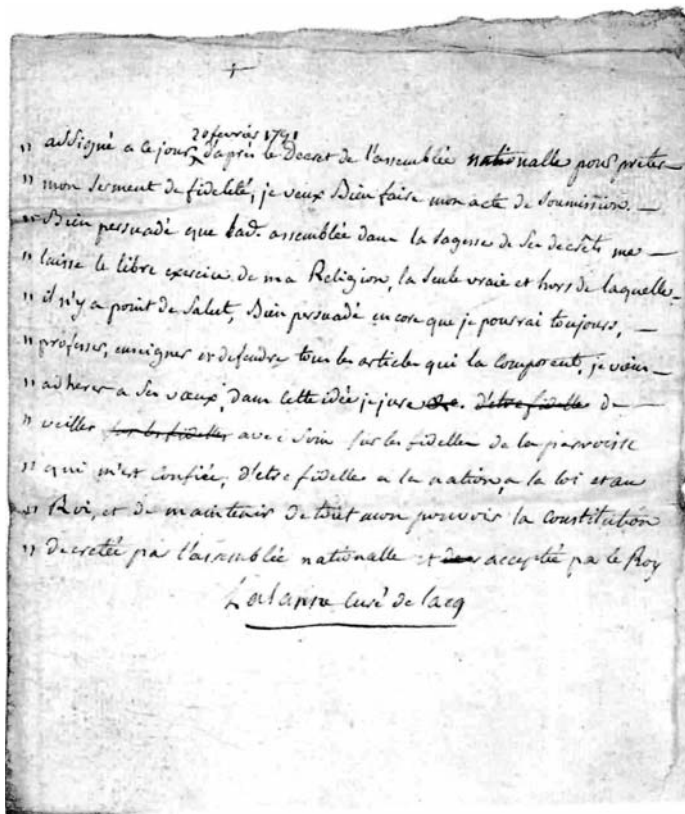
« L'an mil sept cents quatre vingt neuf, le samedi seize mai, en vertu des lettres de convocation à nos adressées par Monsieur le Marquis de Lons commissaire du Roy, nous, archiprêtre, curés, bénéficiers simples du district d'Arthez nous étant rassemblés, avons élu le sieur de Lalanne, curé de Lacq pour se rendre aux Etats Généraux de Béarn le mardi dix neuf du présent mois et l'avons chargé de demander que le clergé votât séparément de l'ordre de la noblesse et à leur refus nous lui avons enjoint de se retirer et de protester contre tout ce qui pourrait être décidé dans les Etats pour le clergé relativement à la convocation des Etats généraux du royaume. Néanmoins nous lui avons donné pouvoir de suivre dans tous les cas l'avis adopté par la pluralité (majorité) des députés des autres archiprêtres. et avons signé sur l'original.

Brun, archiprêtre d'Arthez ; Pouey, curé de Serres-St-Marie ; Loustalot, curé de Mont ;

Cuyeux, curé d'Audéjos ; Sarthou, curé de Poms ; Peyre, curé de Bougarber ; Minvielle, curé de Noarrieu ; Laplace curé d'Herm ; Monge curé de Gouze ; de Pargade, curé de Boumourt et Arnos ; Lacoste, curé de Castétis ; Giraudy curé ; Merlou curé de Souars ; Laborde, curé d'Artix ».

En 1791, la Révolution se met en place. L'Assemblée Nationale impose le serment d'obéissance à la Constitution Civile du clergé que le pape hésite à sanctionner.

Le 20 janvier 1791, le curé Lalanne accepte de signer le texte, mais sous réserve des droits de l'Eglise et du soin des fidèles dont il a la charge. Par ses hésitations et ses ratures, l'original du texte manuscrit témoigne du débat de conscience que ce prêtre, libéral mais scrupuleux a dû éprouver :



● Transcription du serment du curé Lalanne à la Constitution civile du clergé.

+

"Assigné à ce jour, 20 février 1791, d'après le Décret de l'Assemblée Nationale pour prêter mon serment de fidélité, je veux bien faire mon acte de soumission bien persuadé que dite assemblée, dans la sagesse de ses décrets me laisse le libre exercice de ma Religion, la seule vraie et hors de laquelle il n'y a point de Salut, bien persuadé encore que je pourrai toujours professer, enseigner et défendre tous les articles qui la composent je viens adhérer à ses vœux. Dans cette idée je jure de d'être fidelle de veiller sur les fidelles avec soin sur les fidelles de la paroisse qui m'est confiée, d'être fidelle à la Nation, à la loi et au Roi et de maintenir de tout mon pouvoir la Constitution décrétée par l'Assemblée nationale et acceptée par le Roy."

Lalanne, curé de Lacq

Après la condamnation de la constitution civile du clergé par le Pape Pie VI, Bertrand de Lalanne rétracte son serment et s'exile en Espagne, le 16 septembre 1792. Il va y rester jusqu'en décembre 1800.

A son retour, l'ancien curé de Lacq va résider chez une de ses nièces, à Sirgos, une maison noble isolée, aux confins de Serres-Ste-Marie et d'Audéjos.

Dans une semi clandestinité, B. Lalanne célèbre la messe, administre les sacrements ou récite l'office des morts au domicile des défunts. D'après P. Chigné, auteur d'une monographie de Serres-Ste-Marie, il aurait consigné les actes de son ministère sur un registre aujourd'hui disparu.

Sous la Révolution, la paroisse de Lacq est rattachée comme succursale à celle d'Artix, par décret du 16 juillet 1792. Elle est desservie par le curé constitutionnel Laborde jusqu'à la fermeture des églises, à partir de février 1794. (Décrets de Ventôse et de Prairial an II)

Le curé de Laborde avait comme vicaire à Lacq J-B. Goyheneche. Ce dernier aurait disparu avec les ornements et vases sacrés lors de la fermeture de l'église.

Après Thermidor (27 juillet 1794) se succèdent à Lacq des desservants constitutionnels qualifiés d'Intrus par les catholiques fidèles au pape. Ainsi Bignalats, originaire de Sévignacq, ordonné par l'évêque constitutionnel Sanadon qui fut chassé de Lacq pour inconduite :

« à coups de barre... parce qu'il fut trouvé avec une femme mariée, par son propre mary, dans une action indécente et affreuse... la plume même qui le raconte se refuse à parler plus clairement, » écrit un ecclésiastique contemporain, cité par J. Annat.

Après le Concordat de 1801, un prêtre jureur, Croharé d'Aubertin, ordonné à Dax par l'évêque constitutionnel Saurine, devient curé de Lacq. Il aurait bénéficié de l'appui de Daniel Campagna, le maire de Lacq, notaire et ancien procureur, dont la femme était apparentée à Saurine.

Bertrand Lalanne s'éteint en 1803 laissant, d'après un témoin de l'époque, cité par Annat, probablement le P. Balagué, curé de Bouillon, la réputation d'un prêtre « très éclairé, vraiment respectable et en toute manière... bon et vertueux ».

(Rapporté par Pierre Tautzia)

Notes :

Sus : lieu-dit du village de Bougarber

Marc Antoine de Noé : né en 1724 à la Grimaudière près de la Rochelle dans une famille apparentée aux Colbert. Evêque de Lescar en 1761. En 1791, s'oppose à la constitution civile du clergé et s'exile en Espagne. Après le Concordat est nommé évêque de Troyes. Meurt le 22 septembre 1809 alors qu'il venait d'être nommé cardinal.

Saurine : (1733-1813) né à Eysus, vicaire à Oloron - député du Tiers en 1789 - Evêque constitutionnel des Landes - Evêque de Strasbourg après le Concordat de 1801.

Sanadon Jean-Baptiste : Moine bénédictin, élu en 1791 évêque constitutionnel des Basses Pyrénées. Député de la Convention, refuse de voter la mort de Louis XVI, arrêté puis libéré. Il meurt à Oloron en janvier 1796, dans le dénuement.

Constitution Civile du clergé : votée par l'assemblée nationale le 12 juillet 1790 pour réorganiser le culte après la confiscation des biens du clergé. Acte unilatéral, elle soulève des problèmes : le pape n'a pas été consulté, les évêques se contenteront de notifier leur élection à Rome, ce qui constitue une rupture avec la « tradition apostolique » par laquelle le pape nomme les évêques. La Constitution Civile, condamnée par le pape, va créer une fracture entre la Révolution et l'Eglise.

Sources :

Archives départementales des Pyrénées atlantiques
Archives communales de Lacq